la Crèche
Carrefour de Communications

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 233
JUILLET-AOÛT
2022

www.ville-lacreche Ville de La Crèche

p. 7
Les ados se retrouvent au Rapido

p. 3
Dernier dîner fermier de la saison en musique

p. 5
Une recyclerie au forum de la vie associative

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel
n°233
JUILLET-AOÛT
2022

En ligne : www.ville-lacreche.fr

L'édito

Avec l'été vient, habituellement, le temps de l'insouciance. Et pourtant cette année la collectivité est en alerte.

La canicule s'est déjà abattue sur la commune, pour un épisode bref, mais intense. Il faut s'attendre à ce que cela se reproduise. La réserve communale de sécurité civile, les agents et les élu·e·s sont mobilisés pour alerter et veiller sur les personnes fragiles connues de la mairie. C'est un rôle que chacun peut endosser, à son niveau, vis-à-vis de ses voisins et de ses proches. La collectivité travaille déjà à la création d'îlots de fraîcheur et de moyens de rendre la ville plus vivable lors de ces épisodes.

VEILLER SUR LES PERSONNES FRAGILES

La canicule nous a contraints à annuler la commémoration du 18 juin. Nous aurions pu la décaler au petit matin, mais la population aurait été absente, alors qu'il est essentiel que les commémorations soient des moments de communion et de transmission, d'autant plus en ces temps de guerre en Europe. Des moments où l'on célèbre, ensemble, le courage, la résistance, la conscience que nous sommes liés les uns aux autres.

4 TENTATIVES DE SUICIDE

En parallèle, La Crèche a connu en juin quatre tentatives de suicide. Parmi nous, des personnes vont mal, et la prévention passe par l'attention que nous pouvons leur porter. Trouvons le moyen de faire du lien, restons bienveillant·e·s et à l'alerte des signes, pour soi, comme pour les autres. Nous vous rappelons le numéro national de prévention du suicide : le 3114. Il existe un site internet également : www.3114.fr.

Et pour finir sur une note positive, le 17 juin dernier se sont déroulées les auditions de l'école de musique : ce fut un merveilleux moment de musique, de joie, et surtout de partage, puisque l'on a vu des élèves, des professeurs, des familles venir jouer collectivement et nous offrir des morceaux d'une grande qualité. Merci à elles et eux pour ce bel exemple de la force du vivre ensemble.

Laetitia Hamot, maire
Marie-Laure Watier, adjointe à la maire, chargée de la transition solidaire, de la protection des populations, de l'enfance et de la jeunesse

ZOOM

Mobilité solidaire : aider les personnes en panne de solutions pour se déplacer

La communauté de communes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Haut Val de Sèvre et l'association CIF-SP*, vont prochainement proposer la mise en place d'un transport solidaire sur le territoire.

Géré par l'association CIF-SP*, le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne qui contribue au lien social. Il met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles, pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontrent des difficultés de transport, n'ont plus la capacité de se déplacer par leurs propres moyens. Le transport solidaire n'est pas là pour remplacer les autres services existants, l'action est complémentaire et les situations sont évaluées individuellement.

3 réunions d'information ont eu lieu courant juin.

Vous êtes disponible pour être conducteur bénévole ou vous aimeriez bénéficier d'un service de transport solidaire ? Contactez le CIAS !

+ d'infos : Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre

Bâtiment M.E.S. Services Ante 1, rue Denfert Rochereau 79400 Saint-Maixent-l'École

Tél. 05 49 76 79 44

à savoir

**** Association CIF-SP, Solidaires entre les âges***

C'est une association pour le développement du lien entre les âges. La mission générale de l'association est de sensibiliser et de valoriser l'image du vieillissement, pour une société plus inclusive quels que soient notre âge et nos identités.

Élections
législatives
Résultats du second tour à La Crèche

TOTAL DES 4 BUREAUX DE VOTE

Nombre d'électeurs inscrits : ***4 740***
Nombre de votants : ***2 257***
Nombre de bulletins blancs : ***88***
Nombre de bulletins nuls : ***48***
Nombre de suffrages exprimés : ***2 153***
Taux de participation : ***47,62 %***

Delphine Batho : 54,02 %
Cécilia Rochefort : 45,98 %

La municipalité adresse ses remerciements à tous les bénévoles qui se sont mobilisés sur les 2 tours : assesseurs, scrutateurs, permettant de faire vivre la démocratie.

VIE CRÉCHOISE

Dernier dîner fermier de la saison en musique

Jeudi 2 juin, le dîner fermier, rendez-vous gourmand désormais incontournable sur la commune, a été animé par le groupe niortais, El chino latino.

Autour de Louis Tijou, 19 ans, pianiste et clarinettiste, ancien élève du Conservatoire de Niort, El Chino Latino puise dans les répertoires cubains, portoricains et de la salsa new-yorkaise pour faire danser son public. Le marché de producteurs, organisé chaque premier jeudi du mois depuis novembre dernier par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, en partenariat avec la ville, a quant à lui permis aux visiteurs de se restaurer sur place ou de repartir avec leur dîner, tout en passant un moment convivial.

Ce 7ème marché clôturait la saison. "Mon dîner fermier" reviendra à la rentrée pour de nouveaux rendez-vous mensuels.

L'école de musique hors les murs

Dernièrement, les élèves de l'école de musique municipale ont eu, à 3 reprises, l'occasion de se produire en public : le 20 mai, une audition publique était organisée au bar-restaurant Le Vit'fait, en compagnie des élèves de l'école de musique de Saint-Maixent-l'École. Le 17 juin, l'audition de l'école au complet, à la salle de l'Hélianthe, a permis aux jeunes artistes de se produire dans des conditions quasi professionnelles. Puis, 2 jours plus tard, le marché musical a également donné l'occasion aux musiciens en herbe de montrer leurs talents.

Avant-première de Magic Story

Photo : @JeanLucBertrand MagicBox

Suite au succès rencontré par son spectacle, Magic Box, en 2019 et à l'accueil chaleureux qui lui avait été réservé, le magicien et mentaliste, Jean-Luc Bertrand, s'était installé en résidence à l'Hélianthe durant le week-end de la Pentecôte. Dans le plus grand secret, il a peaufiné son nouveau spectacle, Magic Story, avant de se confronter aux spectateurs créchois pour 2 avant-premières gratuites, pour les scolaires, puis le tout-public. Quelques "couacs" restaient encore à régler, mais la magie était bien présente et Jean-Luc Bertrand a, comme d'habitude, réussi à bluffer le public et à entretenir sa popularité, grâce à sa gentillesse et sa proximité. Il présentera officiellement Magic Story à l'occasion du festival d'Avignon, l'une des plus importantes manifestations internationales du spectacle vivant contemporain, en juillet.

Photo : Mel Ito

Marché musical

Le marché dominical du 19 juin a pris des airs de fête de la musique, avec, d'une part l'école de musique municipale, puis la chanteuse Kaleigh, originaire de la commune. Après son premier titre, "Sombre clarté", sorti en 2020, la jeune artiste de 22 ans revient avec "En noir et blanc" (disponible sur toutes les plateformes).

en bref

"MON DÎNER FERMIER" : UN MARCHÉ GOURMAND MENSUEL DE PLATS CUISINÉS FERMIERS À EMPORTER

Initié par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, "Mon dîner fermier" a pour objectif de mettre en valeur de manière originale les productions fermières. Ainsi, chaque mois, des producteurs locaux proposent leurs spécialités, sous forme de plats préparés, prêts à consommer. D'autres produits complémentaires de type fromage, miel et dérivés complètent l'offre. Une brasserie locale différente est également mise à l'honneur chaque fois. Les visiteurs ont la possibilité de prendre un verre, dîner sur place ou d'emporter leur repas, prêt à consommer.
L'occasion de créer un événement festif afin d'attirer plus de public, de valoriser le site des halles et d'inscrire ce marché comme un moment convivial après le travail entre collègues (after-work).

CANICULE ET FORTES CHALEURS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Comme chaque année, du 1er juin au 31 août, le département se met en mode canicule. On parle de canicule lorsque la température dépasse les 35°C le jour et les 20°C la nuit, pendant trois jours consécutifs. Il est important de se préparer à son arrivée et de protéger les plus vulnérables. Une première vague de chaleur ayant déjà eu lieu mi-juin, il est primordial d'être vigilant face à ce phénomène.

Vous êtes une personne à risque ? Pensez à remplir et à nous renvoyer le formulaire Plan Canicule distribué dans vos boîtes aux lettres ou à le télécharger sur le site de la mairie.

Des questions ? Appelez le numéro d'information gratuit mis en place par le gouvernement de 9 h à 19 h au 0800 06 66 66.

Renseignements complémentaires :
Mairie
Tél. 05 49 25 50 54

n°233
JUILLET-AOÛT
2022

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel

En ligne : www.ville-lacreche.fr

VIE CRÉCHOISE

Les élèves rencontrent les skippers

En début d'année, la classe de CP/CE1 de l'école François Airault et son enseignante, Pierrette Formet, avaient remporté le 1er prix d'un concours de dessin, organisé par le skipper Louis Burton sur le thème de "La diversité de la mer et l'importance de la préserver".

Leur dotation était une rencontre avec le skipper et des cadeaux offerts par Bureau Vallée, sponsor du navigateur. Louis Burton avait reporté sa visite initialement prévue en mars, mais, comble de malchance, il n'a pu se rendre, jeudi 9 juin, à la seconde rencontre prévue avec toute l'école François Airault, réunie au cinéma Henri-Georges Clouzot. Il a été remplacé au pied levé par Baptiste Hulin et Arthur Hubert, 2 pointures du monde de la voile et membres de l'équipe de Louis Burton. Malgré la déception des enfants, les 2 skippers ont su leur remonter le moral par leur gentillesse et leur disponibilité et répondre à toutes leurs questions. Tous les élèves de la classe gagnante arboraient fièrement un t-shirt floqué avec l'oeuvre qui a remporté le concours. Un beau projet collectif pluridisciplinaire mené par une équipe pédagogique investie !

CMJ

Élections du CMJ

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont eu lieu le 15 juin sur les 3 écoles élémentaires du bourg, de Chavagné et de Boisragon. Fin mai, les jeunes élus actuels étaient intervenus dans les classes pour présenter le CMJ à leurs camarades et les inciter à se présenter aux élections. Comme les grands, les candidats ont dû écrire leur profession de foi. Les votes ont eu lieu dans des conditions réelles, avec isoloirs, urnes et cartes d'électeurs. 7 nouveaux jeunes ont ainsi été élus, il siègeront à la rentrée 2022 pour une durée de 4 ans maximum.

Publicité des actes

À partir du 1er juillet, entrera en vigueur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les communes et les EPCI. Ainsi, la dématérialisation devient la règle pour la publicité de ces actes réglementaires. Ils seront publiés sur le site internet de la ville et il n'y aura plus d'affichage "papier". Sont notamment concernés les délibérations du conseil municipal, les décisions de la maire et les arrêtés. De plus, le compte-rendu du conseil municipal sera remplacé par la liste des délibérations.*

Consultables sur www.ville-lacreche.fr

**EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale*

Places disponibles à Ribambelle

Il reste 4 places en accueil régulier à temps plein, dans les groupes des "grands" (plus de 18 mois) pour la rentrée de septembre au multi-accueil Ribambelle.

Pré-inscription : 05 49 25 02 26 ou ribambelle@ville-lacreche.fr.

Prévention suicide : en parler peut tout changer

Si vous vous reconnaissez dans une ou plusieurs des situations suivantes, prenez votre cas au sérieux, car votre état justifie une prise en charge urgente.

- *Vous souffrez au point que vos émotions vous empêchent de vivre normalement ;*
- *Vous avez du mal à assumer vos responsabilités professionnelles et / ou familiales ;*
- *Vous vous sentez désespéré·e, vous avez des idées noires ou suicidaires.*

Ne restez pas seul·e, confiez-vous à vos proches et demandez de l'aide !

Pour prévenir le risque de passage à l'acte suicidaire et aider la personne à surmonter la crise, il est essentiel, pour l'entourage, de repérer les signes de détresse qu'elle peut manifester. Essayez d'établir avec elle un lien et une relation de confiance. En effet, adopter une attitude bienveillante d'écoute, de dialogue et d'accompagnement peut l'encourager à recourir aux réseaux d'aide et de soins que sont :

- *Le médecin traitant*
- *Le centre médico-psychologique Val de Sèvre, 2 rue de la Coque, 79400 Saint-Maixent-l'École. Tél. 05 49 76 01 11*
- *Le numéro national de prévention : 3114*

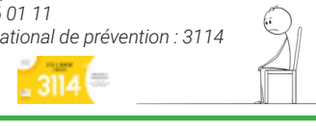

PARTICIPATION CITOYENNE

Comité bulletin municipal

Lors de l'atelier d'échange qui s'est tenu entre les membres et la municipalité en février dernier, plusieurs pistes d'évolution avaient été formulées.
4 mois plus tard, voici un premier retour, suite aux remédiations proposées.

Édito

Proposition : mettre autant l'équipe municipale en avant que la maire.

Évolution : mise en place d'un édito "tournant" depuis le mois d'avril, dans lequel les adjoints à la maire s'expriment à tour de rôle, en fonction des sujets d'actualité.

Projet politique

Proposition : partager davantage le projet politique de la municipalité.

Évolution : rubrique mensuelle "Participation citoyenne" systématique.

Tribune des Élus

Proposition : modernisation de la tribune pour un rendu moins polémique

Évolution : l'équipe minoritaire n'a pas souhaité modifié la forme de la tribune actuelle.

Rappel : l'espace réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin municipal est régi par l'article 33 du règlement intérieur du conseil municipal et par une délibération.

CMJ

Proposition : mettre en valeur les projets du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Évolution : les articles relatifs au CMJ sont marqués par une "pastille" spéciale.

Agenda

Proposition : faire en sorte qu'aucun événement, notamment associatif, ne soit oublié.

Évolution : prenons tous le réflexe IntraMuros ! *

**L'application smartphone gratuite IntraMuros permet aux associations et aux professionnels de publier leurs événements. L'agenda du bulletin s'appuie sur l'agenda IntraMuros.*

Distribution

La ville recherche des personnes sérieuses et motivées, quelques heures par mois, pour la distribution en boîte à lettres : retraité ·e·s, complément de salaire, etc.

Renseignements : communication@ville-lacreche.fr

ASSOCIATIONS

Une recyclerie au forum de la vie associative

Pour la première fois, une recyclerie sera organisée à l'occasion du forum de la vie associative, les 3 et 4 septembre prochains.

Initiée par la municipalité, l'action est coordonnée par l'association Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD). *"L'idée est de permettre aux adhérents d'associations créchoises de donner une seconde vie à leur matériel, tout en participant à une action solidaire locale"* explique Évelyne Auzuret, adjointe à la maire en charge de la vie associative, de l'éducation populaire, des sports, loisirs et culture. Le principe est simple : les adhérents font don de leur matériel de sport ou de loisir dont ils ne se servent plus à VVZD qui les proposera à la vente lors du forum. Les bénéfices récoltés seront intégralement reversés à l'association Accueil et solidarité.

L'adjointe complète : *"Il s'agit également d'inciter les associations à s'engager dans l'économie circulaire, en limitant la consommation et le gaspillage, pour un usage plus durable."*

2 permanences de collecte sont prévues, aux halles du marché, les dimanches 3 juillet et 28 août, de 10 h à 12 h 30. Les articles donnés doivent être propres et en état de fonctionnement. Ils sont limités à 5 par personne. Exclusivement réservé aux adhérents et bénévoles associatifs créchois. La vente sera ouverte à tous.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. *Les adhérents déposent leur matériel au stand VVZD du marché*
2. *VVZD centralise les dons*
3. *VVZD les vend au forum de la vie associative*
4. *Les bénéfices sont ensuite reversés à Accueil et Solidarité*

à noter

COLLECTE DES ARTICLES
Dimanche 3 juillet et 28 août
de 10 h à 12 h 30
au marché

VENTE OUVERTE À TOUS
Samedi 3 septembre de 10 h à 18 h
Dimanche 4 septembre de 10 h à 13 h
à la salle de l'Hélianthe

+ d'infos : VVZD.
Contact :
voisinvoisinezerodechet@gmail.com

Judo club créchois

Le Judo club créchois se distingue en championnat

Début juin, Aurélien Claux, entraîneur au club, s'est classé 3ème, en catégorie moins de 60 kg au championnat de France 2ème division séniors à Paris, obtenant son billet pour le championnat de France 1ère division. Anatole Guillard est, quant à lui, monté sur la seconde marche du podium au championnat de France 3ème division seniors en moins de 60 kg.

Club des aînés

45 ans du Club des aînés

Le 24 mai, un déjeuner dansant a marqué le 45ème anniversaire du Club des aînés. Durant celui-ci, la présidente, Danielle Madier, a retracé la vie du club, avec notamment les différents présidents qui se sont succédés. Une centaine d'adhérents étaient présents. Laetitia Hamot, maire et Évelyne Auzuret, adjointe en charge de la vie associative, ont salué la longévité de l'association.

APE Créchoise

Une nouvelle APE

L'APE (association des parents d'élèves) Créchoise vient de voir le jour. Elle a pour objectif de redynamiser les activités scolaires et périscolaires des enfants des écoles maternelle et élémentaires de la commune.

Contact : ape.crechoise79@gmail.com

USC La Crèche

Fin de saison pour l'USC

L'Union Sportive La Crèche a terminé la saison avec un classement à la 5ème position pour l'équipe première seniors et à la 3ème place pour l'équipe réserve. Ludovic Babin, joueur pendant 34 saisons entre Chauray et La Crèche, quitte les crampons. Un nouvel entraîneur arrivera à la rentrée pour coacher les U17. La 17ème édition de la Ronde des lavoirs, après 2 ans d'absence, a, quant à elle, rassemblé plus de 1500 marcheurs pour une randonnée de 14 km. Pour le prochain exercice, l'USC recrute des joueurs seniors pour étoffer ses deux équipes. ***Contact : 06 03 24 57 03.***

Accueil et Solidarité

Le MAS inaugurée

La Maison Accueil et Solidarité (MAS), bâtiment public loué par la commune, a été inaugurée mercredi 15 juin, en présence des trois co-présidents de l'association : Michèle Lomont, Céline Legras et Alain Renaudon, d'Olivier Poiraud, vice-président du conseil départemental, en charge de l'Insertion sociale et professionnelle, de la maire, Laetitia Hamot, de l'intervenante sociale du Prahda et d'adhérents.
Le lieu est utilisé par Accueil et solidarité, à destination des demandeurs d'asile de la commune, entre autres, pour un atelier vélo, la distribution alimentaire, des cours d'apprentissage du Français.

TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

L'été, et ses chaleurs de plus en plus inquiétantes, sont là de plus en plus tôt chaque année, ou presque. L'eau manque. Les arrêtés préfectoraux interdisant les arrosages nous rappellent que **nous avions fait le bon choix en supprimant les jardinières au niveau du stade sur la D611**. À ce jour, tout serait mort. Nous avions subi des critiques faciles pour ce choix qui s'avère pourtant judicieux. C'est toute la stratégie de végétalisation de la commune que nous avions questionnée. Quelles sont les plantes qui résistent le mieux au réchauffement climatique avec un minimum d'eau ? Ce choix, contraint par le climat, doit permettre d'**économiser l'eau, le temps de travail humain en période de chaleur, tout en mieux végétalisant la commune**. Nous avons ainsi soumis une demande de subvention à la région qui nous a été accordée. Ce sujet a été abordé plusieurs fois en commission et validé par les élus présents.

Un effort a été fait pour l'entretien des espaces verts, mais **plus jamais vous ne verrez la commune épandre du glyphosate sur les trottoirs,** pour le bien de notre environnement, pour la qualité de notre eau potable. **Cela a forcément des impacts sur la pousse des herbes sauvages**. Ne voyons plus la végétation comme quelque chose de sale, mais comme quelque chose de vivant, participant au rafraîchissement de l'air et au développement de la biodiversité. C'est l'occasion de rappeler que, comme pour le ramassage des feuilles mortes en automne ou le déblaiement de la neige en hiver, les habitants sont également tenus de procéder au désherbage du trottoir limitrophe.

Nous vous savons sensibles à la beauté de notre commune. La ronde des lavoirs nous a conduit du stade Groussard à Ruffigny, puis par Candé, Boisragon, Drahé, Saint-Martin, Champcornu… **C'est une magnifique vitrine pour la commune,** qui a permis aux 1400 participants d'admirer nos villages et nos zones vertes. Nous remercions l'USC et tous les bénévoles qui ont permis cette nouvelle édition après 2 années de Covid.

Le site Groussard était aussi au cœur des discussions du comité Groussard et du groupe de concertation sur l'avenir de la piscine et des bâtiments sportifs. Nous n'avons vu aucun membre de la minorité sur ces 4 dates. Pourtant nous avions la volonté de **construire en commun un projet qui concerne 7 associations sportives et la pratique du sport par les collégiens et écoliers**. Nous remercions encore une fois les bénévoles de ces associations ainsi que tous les habitant·e·s de la commune, volontaires ou tiré·e·s au sort, qui ont permis d'enrichir le projet, dans l'intérêt commun. Nous entrons dans la phase technique avec, pour commencer, des études de faisabilité. Une présentation publique sera faite dès que possible après la rentrée.

Nous ne sommes pas surpris par l'absence de la minorité sur ces 4 rendez-vous. En plus d'être opposés à la rénovation de la piscine, ils n'ont participé qu'à une seule des 4 réunions citoyennes de quartier, ils étaient absents aux 2 réunions publiques sur la sécurisation de la route de Cherveux et la route de Miseré. Nous ne les voyons pas non plus sur les manifestations municipales et culturelles, marchés gourmands du premier jeudi du mois. Mais ce qui est le plus décevant, c'est leur opposition à l'évolution de la tribune de ce mensuel. Lors du comité bulletin municipal, **les habitants ont proposé que cette page tribune soit revue pour être plus agréable à lire**. Deux membres de la minorité étaient présents. Nous avons fait travailler la responsable de la communication qui a fait 2 propositions de présentation. Nous en avons discuté en commission. Quelques semaines plus tard, **la minorité nous informe qu'ils ne voulaient rien changer**. Pour des raisons démocratiques, nous leur avons donné notre parole de respecter leur avis. Cette page n'évoluera donc pas. Pour le reste, les propositions du comité bulletin sont mises en œuvre progressivement, comme l'ont été celles des autres comités.

Il y a tellement de choses à faire dans cette belle commune. Nous entendons vos impatiences. Nous les comprenons. Nous avons les mêmes. Parfois il y a des oppositions qu'il faut comprendre, qu'il faut prendre en compte. Il faut étaler les budgets, répartir le temps de travail des agents. Nous priorisons, planifions. **À ce jour, le projet politique se met en œuvre**, malgré la hausse des coûts des matériaux et des énergies que nous ne pouvions pas prévoir, et malgré les imprévus inhérents à chaque changement de majorité, nous avançons.

Le conseil municipal du 4 juillet est consacré à la **rénovation énergétique,** notamment des écoles (chaudières, isolations…). À retrouver sur Facebook. Bonnes vacances à ceux qui ont la chance de pouvoir en prendre. On se retrouve en septembre. •

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Les comptes de la Commune fin 2021

Présentés habituellement en avril avant le vote du budget primitif de l'année, les comptes administratifs 2021 de la Commune et des budgets annexes ont été cette année soumis au vote des Conseillers seulement le 8 juin. Pour le compte de résultats du cinéma Clouzot déficit 23 076 €. Compte de l'Hélianthe déficit de 194 059 €. Compte administratif de la Ville excédent de 653 803 €. La photographie consolidée de ces 3 comptes donne un résultat final au 31.12.2021 de + 329 561 € et ce, malgré des hausses d'impôts conséquentes l'an passé. Ce chiffre peut être comparé au résultat consolidé de la précédente mandature au 31.12.2019 de + 819 482 €. Si l'épargne nette s'établit à 362 639 €, ce chiffre est en trompe l'oeil puisqu'en 2021, la ville n'a pas réglé les déficits 2021 de l'Hélianthe et de Clouzot. Quant à la capacité de désendettement tant décriée en juin 2020, elle passe de 13 ans en 2019 à 6 ans en 2021. Un véritable exploit qui pourrait presque figurer au guinness des finances des collectivités françaises....sauf que cette durée de 6 ans est tronquée par la renégociation et le rallongement de la dette (qui coûtera à la Ville 380 000 € de plus) et sur une année de déficit des budgets annexes non prise en compte. Donc rien de mirobolant dans ces résultats des comptes 2021 ! Si la majorité municipale a voté ses comptes, notre groupe s'est abstenu sur ceux qui nous été présentés.

Entretien de la cantine qui laisse à désirer

Le 22 mars 2022, un contrôle de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations avait lieu dans le restaurant scolaire. Ses conclusions sont les suivantes :

"...différentes non-conformités ont été relevées... qui représentent des manquements aux bonnes pratiques d'hygiène et aux exigences règlementaires...Il s'agit de mettre en place les actions correctives...notamment concernant la maintenance insuffisante des locaux."

Nous espérons une réaction rapide de la mairie.

Réforme de la tribune politique du bulletin

L'Adjoint à la communication, M Maillou dans sa volonté d'ôter toute polémique des tribunes politiques du bulletin et pour les rendre plus attractives aux lecteurs, nous a proposé une refonte de celles-ci. Il s'agirait de réduire le nombre de caractères impartis (4000) et d'y inclure un thème sur lequel nous pourrions débattre sous forme d'interview. Même si l'idée n'est pas mauvaise, nous avons préféré décliner pour préserver notre liberté d'expression et garder la place nécessaire pour aborder un maximum de sujets qui préoccupent les Créchois.

Les décisions de la Maire

Voici pratiquement un an et demi que la Maire ne présente plus en début de conseil municipal les décisions qu'elle prend dans le cadre de sa délégation de pouvoir. Ainsi un certain nombre de prises de décisions et de dépenses ne sont plus portées à notre connaissance et donc à celle des Créchois.

Devant ce manque de transparence récurrent et ces atteintes à nos principes démocratiques nous avons saisi Mme la Préfète. Celle-ci nous a répondu que la loi était claire sur ce point : selon les articles L2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales, la Maire est dans l'obligation de tenir informée l'assemblée délibérante. Nous sommes donc à La Crèche dans l'illégalité. Ainsi l'étude pour la réfection de la piscine et le coût de Fréquence commune pour l'animation des différentes réunions nous ont été cachés. Plus récemment la presse a fait mention d'un diagnostic lancé par la municipalité pour la réhabilitation de la gare. Nous n'en savions rien et l'avons appris avec stupeur. Nous avons demandé des explications et on nous a juré la main sur le cœur que c'était une erreur du journaliste ! Les Créchois paient des impôts, il est donc légitime qu'ils sachent à quoi sert leur argent ; C'est un droit fondamental

Départ d'agents

Le policier municipal, recruté l'année dernière quitte La Crèche. Une fois arrivé, il part en formation 6 mois. De retour parmi nous, il décide de quitter la collectivité pour une ville à proximité, plus importante.

Nous ne savons pas combien a coûté sa formation à la collectivité mais la Maire est bien décidée à demander à cette ville un remboursement au moins partiel. Bon courage !

La directrice de la Crèche de Ribambelle, en poste depuis 2004, nous quitte également pour d'autres cieux.

Ces 2 départs de fonctionnaires s'ajoutent aux nombreuses mutations d'agents de la commune qui ont quitté notre collectivité depuis juin 2020.

Nous souhaitons à ces deux agents une bonne continuation dans leur nouveau poste.

Bonnes vacances à vous tous et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée de septembre.•

MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET, Sonia LAMBERT.

INTER-COMMU-NALITÉ

7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
https://cc-hautvaldesevre.fr/
communauté de communes Haut Val de Sèvre.

Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et Atlansèvre - pôle économique.

Les ados se retrouvent au Rapido !

Comme tous les ans, le foyer ado intercommunal, le Rapido, ouvrira ses portes tout l'été, aux jeunes de 12 à 17 ans.

Tous les après-midis de la semaine, les animateurs, Elisabeth Bouhier et Charly Renaudon, proposent un large choix d'activités : billard, baby-foot, fléchettes, ping pong, jeux de société, jeux vidéos, jeux sportifs (badminton, tennis, palet, Mölkky...). Un jeudi sur 2, une sortie en extérieur est organisée, suivant le choix des ados : paint ball, laser game, karting, escape game,...

Enfin, tous les mercredis, une soirée à thème permet aux jeunes de se rassembler autour d'un repas (pizzas, crêpes, etc.). *"Le principe est que les jeunes préparent eux-même leur soirée et leurs plats. Nous sommes présents pour les aider bien-sûr, mais ce sont eux qui cuisinent ! "* explique "Babette" Bouhier.

Le Rapido, situé derrière la maison des associations, route de Champcornu, a été entièrement rénové et offre désormais un lieu convivial aux adolescents, sous couvert d'animateurs diplômés. Pourtant, malgré un large panel d'activités, le foyer souffre encore, comme beaucoup de lieux de rassemblement, d'un manque de fréquentation, suite à la réouverture post-covid. Laetitia Benoit, responsable adjointe du service animation jeunesse de la communauté de communes précise : *"Le foyer a été fermé durant une longue période et les jeunes ont du mal à revenir. Une réflexion sera menée en 2023 par les élus intercommunaux et le service animation jeunesse"*.

Pour les communes ne disposant pas d'un foyer, comme La Crèche ou Saint-Maixent-l'École, un animateur itinérant avait été recruté par la communauté de communes. Ses permanences reprendront en septembre, les mercredis après-midis et vendredis soirs, en alternance sur 12 communes.

3 questions à... "Babette" Bouhier

Animatrice référente au Rapido et directrice de l'accueil périscolaire, site de Chavagné.

En quoi consiste votre mission au Rapido ?

"Au-delà d'un lieu d'accueil pour les jeunes, le foyer est également un lieu d'échange et d'écoute. L'adolescence est une période compliquée, certains sont perdus. Nous sommes présents pour organiser les activités et animer les jeux, mais pas seulement. Nous nouons une relation de confiance avec eux, propice aux discussions. Ils peuvent parler en toute confiance. C'est ce que j'aime dans ce métier, créer du lien. "

Avez-vous d'autres activités à destination des ados ?

"Effectivement, je suis également Promeneuse du net. Il s'agit d'une plateforme, initiée par la Maison des Adolescents des Deux-Sèvres (Agora-MDA) qui permet de répondre aux jeunes via les réseaux sociaux, Facebook et Instagram. Il est parfois plus facile pour eux de poser des questions difficiles en restant derrière un écran. Avec la casquette de Promeneuse du net, je peux répondre à leurs interrogations, les conseiller, faire de la prévention et les aiguiller vers les services compétents si besoin. Ils peuvent nous solliciter dans de nombreux domaines : vie scolaire, sociale, famille, sexualité, contraception... Les discussions sont gratuites et confidentielles. "

Êtes-vous la seule Promeneuse du net ?

"Non, nous sommes 27 dans tout le département, à créer et renforcer une relation de confiance, par une présence éducative sur les réseaux sociaux. Le service s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans, sous forme de permanences sur nos pages Facebook et Instagram dédiées. "

à savoir

HORAIRES DU RAPIDO

MERCREDIS (PÉRIODE SCOLAIRE) :
De 13 h 30 à 17 h

PETITES VACANCES SCOLAIRES
De 13 h 30 à 17 h
Le mercredi jusqu'à 22 h

GRANDES VACANCES
De 13 h 30 à 18 h 30
Le mercredi jusqu'à 22 h
Fermé le 15 juillet et du 15 au 19 août

INSCRIPTIONS

Via le portail Familles
Tarifs : 15 € / année scolaire
+ 5 €/sortie extérieure.
Soirées du jeudi gratuites.
Tél. 06 85 37 92 81
Mail : centreadolacreche@cc-hvs.fr
+ d'infos :
https://cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/Animation jeunesse/ Activités ados

LES PROMENEURS DU NET

"Babette" Bouhier

Babette Bouhier (Foyer Ados La Crèche)

babette-cchvs-pdn79

Yohan Pouponnot

Yohan Pouponnot (Promeneur du Net)

yohan-cchvs-pdn79

MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

La médiathèque passe en horaires d'été et vous prête deux fois plus de documents ! Faites le plein de livres, de CD, de DVD et d'animations :

Ateliers « Happy-culture » :

• Mardi 12 juillet à 14 h : création d'un livre animé sur les abeilles (à partir de 6 ans, sur inscription).
• Mardi 19 juillet à 10h : escape Game par CaRo les Ruchers (à partir de 8 ans, sur inscription).
• Samedi 23 juillet de 9 h 30 à 12 h 30 : découverte du métier d'apiculteur (expo et dégustation) en présence de CaRo les Ruchers (tout public, accès libre).
• Mardi 26 juillet à 10 h 30 : création d'un hôtel à insectes (à partir de 8 ans, sur inscription).
• Mercredi 24 août à 10 h 30 : création d'un décor de ruche (à partir de 5 ans, sur inscription).

Festival Traverse

Mercredi 20 juillet de 16 h à 18 h au jardin d'insertion : lectures et jeux avant le spectacle (tout public, accès libre).

Partir en livre

Vendredi 22 juillet à 10 h 30 : jeu de piste conté (pour les 4-7ans, sur inscription)

Horaires d'été

Nouveau : la médiathèque passe en horaires d'été du 12 juillet au 27 août :

Mercredi : 15 h-18 h 30
Jeudi : 10 h-13 h / 15 h-18 h 30
Vendredi : 15 h-18 h 30
Samedi : 9 h 30-12 h 30
Fermeture du 13 au 20 août inclus.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots

05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Traverse ! à La Crèche le 20 juillet

Pour sa 4ème édition, le festival Traverse ! effectuera une halte à La Crèche, mercredi 20 juillet, à 18 h, au jardin du Coteau de Breloux, avec le spectacle "Aglagla, ou les contes sortis du frigo".

En partenariat avec la médiathèque La ronde des mots et le jardin d'insertion. À 16 h 30, un goûter sera offert par la municipalité. Coin lecture/jeux. Les organisateurs proposent de rejoindre l'équipe du festival, qui se tiendra sur le territoire du Haut Val de Sèvre, du 19 au 24 juillet. 2 possibilités : appel à bénévoles, notamment pour le montage des spectacles, ainsi que l'hébergement des artistes.

+ d'infos et billetterie : http://festival-traverse. fr/ ou Facebook Festival Traverse

Agenda

Lundi 4 juillet
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil à 18 h 30

Mercredi 6 juillet
EUROCHESTRIES
Quatuor à vent Manuel de Falla
Salle HG Clouzot à 20 h 30
Entrée libre

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.eurochestries.org
Résas : culture@ville-lacreche.fr

Mercredi 13 juillet
PERMANENCE ASSOCIATIVE
Salle de Champcornu de 14 h à 17 h

+ d'infos : vapc@ville-lacreche.fr

Jeudi 14 juillet
FÊTE NATIONALE
Site Groussard
à partir de 12 h
Entrée libre

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacreche.fr

Mercredi 20 juillet
FESTIVAL TRAVERSE !
"Aglagla, ou les contes sortis du frigo"
Jardin du Coteau de Breloux à 18 h
Goûter offert par la municipalité à 16 h 30
Coin lecture/jeux

Organisateurs : communauté de communes, municipalité, médiathèque, jardin d'insertion
Infos et résas : https://festival-traverse.fr/

Vendredi 29 juillet
16ÈMES ESTIVALES ARTENETRA
Emmanuel Rossfelder - Guitare
Église ND-des-Neiges
à 19 h 30

Organisateur : ArtenetrA
Renseignements et résas : https://www.artenetra.com/

3 & 4 septembre
FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE + RECYCLERIE
Salle de l'Hélianthe
Samedi de 10 h à 18 h
Dimanche de 10 h à 13 h

Organisateur: municipalité
Infos forum : www.ville-lacreche.fr
Infos recyclerie : voisinvoisinezerodechet@gmail.com

TOUTE LA CRÈCHE en 1 Clic ! IntraMuros

Centre aquatique Aqua Severa Azay-le-Brûlé

Tél. 05 49 06 87 48

+ d'infos : https://cc-hautvaldesevre.fr/, rubrique Compétences/Centre aquatique

Pensez à réserver votre repas du soir auprès de Festi'Crèche !

Prix : 9,50 €

Téléchargez le coupon d'inscription : www.ville-lacreche.fr

LE CARNET

NAISSANCES

17 avril : Faustine BOURDIT
26 mai : Nathan FROUIN ECALLE
8 juin : Octavia CROUPETTE
13 juin : Nolan HERBERT
14 juin : Laurine DUPEYRON

DÉCÈS

17 avril : Annick GARNIER	74 ans
14 avril : Roland THIRÉ	80 ans
08 juin : Eugène MAHIOU	91 ans
19 juin : Hélène GUICHARD	90 ans

le saviez-vous ?

Astuces zéro déchet
Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

C'est la saison des barbecues ! Alors, profitons-en pour nous lancer un nouveau défi facile: l'organisation d'un barbecue zéro déchet !

- *Au moment de l'invitation, pensez à zéro gaspillage alimentaire ! Proposez à vos invités d'apporter leurs aliments dans des boîtes réutilisables. Ainsi, ils pourront repartir avec des restes. L'application **www.kiapportekoi.fr** vous permettra de créer et de partager gratuitement votre liste pour savoir qui apporte quoi.*
- *Identifiez les besoins en quantité avant d'acheter ! Une fois la liste d'aliments apportés par vos invités finalisée, identifiez les besoins, c'est-à-dire les quantités d'aliments qu'il vous reste à acheter. Laissez-en le plus possible au frais, ce qui n'est pas mangé pourra vite être congelé.*
- *Mangez des produits de saison ! Un bon barbecue, c'est aussi un barbecue équilibré ! Le grill accueillera des légumes, tels que les poivrons, courgettes, tomates... Et pour les végétariens ou flexitariens, des substituts de viande à base de blé, soja, pois, légumes... se dégustent très bien aussi en version barbecue.*
- *Évitez d'utiliser l'aluminium: pas besoin de le remplacer, il suffit d'utiliser d'autres méthodes pour réaliser ses plats. Par exemple, une grille pour poissons, les plats et piques à brochettes réutilisables en inox ! Connaissez-vous les planches en bois de cèdre ? À faire tremper pendant 4 heures dans de l'eau, puis à utiliser pour griller ses aliments avec une bonne saveur fumée !*

Un barbecue zéro déchet, c'est possible avec quelques gestes à mettre en place. En quelques mots : pensons quantités, achats locaux et de saison et réutilisable.

Voisinvoisine Zérodéchet

Le Mensuel • **Directrice de publication :** Laetitia HAMOT • **Rédaction/Photos :** Pôle Communication - Mairie de La Crèche• **Conception graphique :** 3008 l'Agence • **Impression :** Les impressions Dumas - 3000 ex. N° dépôt légal 183 •
Juillet-août 2022 N° 233 • Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - **www.ville-lacreche.fr**
IMPRIM'VERT
PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org